



Le ministre Augustin Andriamananoro passe-t-il son temps à faire du tourisme ?



Sur le bord du Nil qui traverse Le Caire, à l'Est, un Malgache représentant fièrement son pays

Décidément, les langues sont plus pendues que les actions concrètes à Madagascar. La rumeur veut qu'Augustin Andriamananoro, ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies du gouvernement de la Haute Autorité de la Transition, passe son mandat à faire du tourisme. Effectivement, il était absent assez longtemps au moment où le président Andry Rajoelina était en déplacement en Afrique. Mais, car il y a un mais, le ministre Andriamananoro s'activait dans son domaine sur le plan international.

Ainsi, après les Seychelles, il a représenté Madagascar, donc la HAT, au Caire en Egypte. Voici les tenants et aboutissants de cette mission qui ne sera pas la dernière.



Le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies, Augustin Andriamananoro

Lors de la 28^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union Panafricaine des Postes (UPAP), qui a eu lieu au Caire (Egypte), les 6 et 7 juin 2009, Madagascar a été représenté par le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies, Augustin Andriamananoro. Cette présence implique indubitablement que la Haute Autorité de la Transition (HAT) de Madagascar, présidée par Andry Nirina Rajoelina est reconnue par l'Union Africaine (l'UA) elle-même.

En effet, l'UPAP est une institution spécialisée de l'UA dans le domaine postal. Par ailleurs, l'article 1 du préambule de la Convention de l'UPAP stipule que « l'Union est composée des Etats-membres de l'Union Africaine qui signent et ratifient la Convention ou y adhèrent ». Dans ce contexte, l'UPAP jouit de relations privilégiées avec l'UA avec laquelle elle conclue en accord et a droit de conclure tout acte juridique.

Il est clair donc, que Madagascar, à travers la HAT, n'est ni au ban de l'organisation continentale ni à la traine des prises de décisions permettant d'améliorer l'harmonisation des politiques et réglementations à la poste ainsi que les stratégies en vue du renforcement du secteur postal en Afrique.



Une vue d'ensemble des participants au Caire. Le ministre malgache est très attentif

A l'issue de cette 28^{ème} session ordinaire, Madagascar, avec les autres Etats membres, a approuvé ce qui suit :

Vision : Etre un réseau postal unique en Afrique faisant partie intégrante du réseau postal mondial et garantissant l'offre des produits et services modernes de qualité en vue de répondre aux besoins de la clientèle.

Mission : Promouvoir dans tous les pays membres des réformes du secteur postal en vue de développer le réseau postal physique, électronique et financier dans tous les pays membres et encourager la coopération entre parties prenantes.

Dans la pratique, cela consistera à :

- Créer un réseau de contact suffisant et performant et des réseaux intra-africains d'acheminement de courrier ;

- Créer de nouveaux produits et services basés sur les TIC et développer les services financiers postaux en Afrique ;

- Améliorer l'efficacité et renforcer les capacités du Secrétariat général de l'UPAP et des Administrations postales ;

- Créer un territoire postal unique en Afrique ;

- Promouvoir des réformes en vue du développement durable de la Poste.



Le directeur général de Madagascar Postes a été élu à la HAT, le premier à être élu par le



Union Panafricaine des Postes (UPAP) à son assemblée générale. Le directeur général de Madagascar Postes a été élu à la HAT, le premier à être élu par le



Union Panafricaine des Postes (UPAP) à son assemblée générale. Le directeur général de Madagascar Postes a été élu à la HAT, le premier à être élu par le



Le directeur général de Madagascar Postes a été élu à la HAT, le premier à être élu par le Union Panafricaine des Postes (UPAP) à son assemblée générale. Le directeur général de Madagascar Postes a été élu à la HAT, le premier à être élu par le